

Intervenant :

Email :



PUBLIC

- Elus communaux
- Agents et cadres territoriaux

Durée : 8 Heures

Tarif : 80€ de l'heure soit 640€ la journée



MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Éligibilité au droit individuel à la formation*
- Inscription via le budget votre collectivité*
- Inscription individuelle



DISPOSITIF DE SUIVI ET RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Questionnaire d'identification des besoins
- Convocation
- Attestation de participation
- Évaluation de la formation à l'issue de la journée
- Évaluation de la formation à froid



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette formation.



ÉVALUATION :

- À une pédagogie interactive
- Au traitement de cas pratiques en cours de formation
- À des exercices et questionnaires en cours de formation
- À une évaluation à la suite de la formation



Accessibles aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

Cette formation s'articule autour de la qualité des services publics (éducation, voiries, espaces naturels, activités communales etc.) et de la préservation d'un cadre de vie pour les habitants comme les commerçants.

Tous ces éléments sont indispensables pour garantir l'attractivité de la commune sur des critères économiques et sociaux.

A l'issue de la formation, les stagiaires auront la capacité de :

- Comprendre les enjeux et les attentes des riverains en matière de cadre de vie
- Déterminer son plan d'action
- Comprendre la notion d'espace public et les actions à mener pour l'améliorer
- Encourager l'action des partenaires en faveur du cadre de vie

PROGRAMME

Comprendre les enjeux et les attentes en matière de cadre de vie :

- Déterminer tout ce qui est contenu dans la notion de cadre de vie
- Analyser les nouvelles tendances
- Savoir organiser le dialogue avec les riverains
- Faire des riverains les premiers acteurs du cadre de vie

Déterminer son plan d'action :

- Déterminer ses objectifs à moyen et long terme
- Analyser la situation des différents secteurs
- Fixer ses axes prioritaires
- Construire son plan d'action à court, moyen et long terme.

Améliorer le cadre de vie au niveau de l'espace public

- Revenir sur la notion d'espace public
- Déterminer les actions concrètes pour agir sur l'espace public
- Découvrir les nouveaux outils pour améliorer l'espace public
- Les obligations des riverains et leurs droits sur l'espace public

Encourager l'action des partenaires en faveur du cadre de vie

- Identifier les partenaires concernés
- Mobiliser ses partenaires
- Être attractifs pour les partenaires privés
- Connaître les modalités de soutien des partenaires publics
- S'assurer de travailler en cohérence avec les différents partenaires.



NOUS CONTACTER :

- Référente handicap :
 - E : refhandicap@ct-iftes.com
 - T : 09 77 19 76 04
- Référente pédagogique :
 - E : refpedagogie@ct-iftes.com
 - T : 07.87.28.52.88
- Référente logistique :
 - E : reflogistique@ct-iftes.com
 - T : 06.11.36.96.72

DATE DE MISE À JOUR : 07/03/2022

IFTES - 23 rue du Trou Grillon 91280 St Pierre du Perray
www.iftes.com - contact@ct-iftes.com
N° de siret : 88439385100024
Numéro de déclaration d'activité : 11910890891